



EIDGENÖSSISCHES DEPARTEMENT
FÜR AUSWÄRTIGE ANGELEGENHEITEN
DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

: Ambassade de Suisse

K I N S H A S A

Ihr Zeichen
Votre référence

Ihre Nachricht vom
Votre communication du

Unser Zeichen
Notre référence

Datum
Date

p.B.73.Congo.0. - YO/HMJ 9.8.91

Gegenstand:

Soutien de la Suisse au Congo

Objet:

durant la période de transition ?

Nous nous référons à la lettre que nous a adressée le 2 août 1991 notre Ambassade à Paris, dont vous avez reçu copie, à la suite de la visite qu'y ont effectuée deux émissaires du chef du gouvernement congolais, MM. J. Boukambou et N. Elota, au cours de laquelle ils ont présenté des demandes d'aide en faveur du Congo de trois types : soutien des prochaines élections, aide à la balance des paiements, rééchelonnement de dettes.


1. Nous sommes ouverts à toute demande d'aide formelle et précise relative à l'organisation des prochaines élections. Un soutien financier pourrait s'effectuer par l'intermédiaire du Service de la politique de paix de la Division politique III (budget de FS 700'000,- pour 1991, de FS 800'000,- pour 1992). La DDA a récemment mis FS 100'000,- à disposition du gouvernement béninois comme contribution financière au coût des élections législatives et présidentielles.
2. Pas de possibilité d'octroi d'une aide à la balance des paiements, pour deux raisons :
 - raisons budgétaires;
 - pas d'aide au développement importante au Congo de la part de la Suisse, ce pays étant trop riche pour cela.

Pas de possibilité de mesures de désendettement en faveur du Congo non plus. L'une des conditions pour que de telles mesures puissent être prises est que le pays qui en bénéficie ait rééchelonné ses dettes (Clubs de Paris et de Londres) selon les conditions de Toronto. Cela n'est pas le cas du Congo.

3. Les autorités congolaises doivent s'adresser aux Clubs de Paris et de Londres pour un éventuel rééchelonnement de dettes. Elles ne peuvent espérer des autorités suisses un soutien pour un rééchelonnement avec les banques privées.

DIVISION POLITIQUE II

p.o.


François Chappuis

Copie sans annexe :

- Secrétariat JAC
- DDA, Section de l'Afrique occidentale
- SI, CFR, YO
- DFEP, OFAEE, Pays d'Afrique en développement
- DFEP, OFAEE, Questions de développement
- Ambassade de Suisse à Paris, en la remerciant de sa lettre du 2 août 1991 (ad: 370.1.Congo-CD/ER)

Copie avec photocopie de la lettre susmentionnée :

- Division politique III